

Relevé de décisions

RÉF. **Bulac/10/008** AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0) 1 53 46 15 60 MÊL. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE 1^{er} juin 2010

RÉUNION **Conseil scientifique**
du Groupement d'intérêt public « Bibliothèque universitaire des langues et civilisations »

le **11 décembre 2009** à 9h30

LIEU Bibliothèque nationale de France, *Salle du Conseil*
Paris 13^{ème}

PRÉSENTS

M. Olivier de BERNON
M. Peter COLVIN
Mme Manuelle FRANCK
M. Gérard FUSSMAN
M. Maurice GARDEN
M. Pierre GONNEAU
M. Bernard HOURCADE
Mme Françoise HOURS
M. Antoine MARÈS
M. Éric MEYER
M. Cheng PEI
M. Éric SEIZELET
M. Jan Just WITKAM
Mme Xiaohong XIAO-PLANES

Membre de droit

Mme Marie-Lise TSAGOURIA (Directeur)

Invités

Mme Isabelle NECTOUX (BIULO)
M. Émile PAGE (BULAC)
M. Francis RICHARD (BULAC)
Mme Bernadette VINCENT (BULAC)

EXCUSÉS

M. Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT
M. François DÉROCHE
M. Jean-Pierre DRÈGE
M. Daniel RENOULT
M. Jean-Louis TRIAUD (démissionnaire)
Mme Petra WERNER

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2009**
- 2. Avancement général du projet**
- 3. Principes d'usage des salles de travail de l'espace recherche par les enseignants et les chercheurs**
- 4. Coopération documentaire avec la Bibliothèque nationale de France**
- 5. Bilan d'étape sur la bibliothèque numérique**
- 6. Charte documentaire des périodiques**
- 7. Colloque inaugural du pôle des langues & civilisations**

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2009

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Avancement général du projet

Le GIP BULAC a été reconduit pour une durée de quatre ans à compter du 4 novembre 2009.

La fusion administrative de la BIULO et du GIP BULAC est en attente de la validation définitive du ministère. Le processus avance bien grâce à l'aide de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3.

Le chantier de construction avance sans problème particulier. Le calendrier de livraison est maintenu (décembre 2010).

Le conseil d'administration devra procéder à l'élection de son président au printemps 2010.

Le conseil scientifique sera fortement renouvelé à l'automne 2010, 13 membres parvenant au terme de leur second mandat de trois ans.

La bibliothèque sera fermée définitivement rue de Lille à compter du 23 décembre 2010.

À une question sur le devenir des locaux du 4, rue de Lille, Éric Meyer, président du conseil scientifique, indique qu'il y a un projet de réutilisation dans la cadre du PRES Paris-Cité, mais que rien n'est encore financé pour l'instant.

3. Principe d'usage des salles de travail par les enseignants et les chercheurs

Émile Page, auteur de la note qui a été remise aux membres du conseil scientifique, la présente rapidement : description des différents types de places, usages et réservations possibles.

Le débat est ouvert sur l'utilisation de longue durée que certaines équipes de recherche pourraient avoir de quelques salles de travail de groupe de la BULAC, dans l'attente de la livraison de la tranche recherche. Un consensus se dégage sur les points suivants :

- ◆ La première condition est que les équipes de recherche concernées aient déposé la totalité de leur fonds documentaire à la BULAC : soit 2 équipes identifiées de manière certaine à ce jour (IEI et SEDET).
- ◆ La mise à disposition d'une salle pour une longue durée (par trimestre (?) renouvelable, en fonction de l'usage constaté) se fera par le biais d'une convention particulière, et dans le cadre du règlement intérieur de la BULAC (discuté par le conseil scientifique et approuvé par le conseil d'administration avant l'ouverture au public). L'ensemble devra être apprécié en fonction du calendrier de la tranche recherche.
- ◆ Il est essentiel de procéder à une rotation régulière d'occupation des espaces et d'éviter le phénomène du droit acquis, qui perturberait l'ensemble du fonctionnement de la bibliothèque.

Questionné sur l'avenir des locaux occupés par l'EFEO, Olivier de Bernon précise qu'il n'y a pas de projet de déménagement de l'École pour l'instant : celle-ci est fortement tournée vers un consortium européen, mais sa participation à la BULAC a été clairement décidée.

4. **Coopération documentaire avec la Bibliothèque nationale de France**

Francis Richard et Cheng Pei présentent l'avancement des travaux menés conjointement par la BNF et la BULAC pour établir un cadre clair de coopération documentaire : un nombre important de réunions a été organisé depuis deux ans pour :

- ◆ dresser un paysage documentaire partagé ;
- ◆ envisager l'avenir après la disparition des pôles associés « traditionnels »
- ◆ mettre au point des tableaux d'indicateurs.

Côté BNF, la complexité du travail est grande, dans la mesure où le service des langues orientales – qui ne procède à aucune acquisition en langues occidentales – doit dialoguer avec les autres départements concernés (Manuscrits, Histoire-religions-philosophie...) pour apporter une réponse globale à la BULAC.

Le rapport de synthèse final est encore en cours de rédaction, mais quelques grands axes s'en dégagent :

- ◆ abandon de certains domaines par la BNF : persan, biélorusse, Asie du Sud-Est...
- ◆ abandon de certaines disciplines : droit, politique, sciences économiques (en langues vernaculaires) ... le monde contemporain devant être un axe fort de la BULAC.
- ◆ la BNF reste fortement positionnée sur l'histoire du livre, l'art contemporain oriental (récemment développé de manière systématique) ;
- ◆ la littérature étant fortement développée dans les deux établissements, la BULAC pourrait s'orienter davantage vers la linguistique et la BNF vers les études littéraires ;
- ◆ la philosophie, l'histoire, les religions constituaient traditionnellement le fonds de commerce du SLO, mais la séparation en départements thématiques et son rattachement au Département littérature et art l'ont poussé vers la littérature. Il souhaite dorénavant rééquilibrer ses acquisitions.

Peter Colvin indique que le même travail de répartition a été mené entre la British Library et la SOAS.

Xiaohong Xiao-Planes trouve ce projet de coopération très intéressant. Elle rappelle qu'un partage du même ordre a été fait entre le Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine et la BIULO : en cas de non participation de l'EHESS, cela poserait en revanche le problème de l'accès des étudiants de l'INALCO à certaines ressources en SHS, le CECMC n'ouvrant ses portes qu'aux étudiants de 3^{ème} cycle.

Pierre Gonneau propose qu'un partage du travail soit également effectué entre le Centre d'études slaves et la BULAC sur l'Europe centrale et balkanique.

5. **Bilan d'étape sur la bibliothèque numérique**

Bernadette Vincent présente le bilan qu'elle a effectué suite à sa prise de poste en septembre :

- ◆ Un bilan statistique montre que les bases sont largement sous-utilisées, en raison de leur très grande spécialisation d'une part, du manque général d'information et de valorisation de leur existence d'autre part. Si cette sous-utilisation est moins grave pour les acquisitions pérennes (type TBRC), elle est plus gênante pour les abonnements annuels (type Eastview).
- ◆ Poursuivant la réflexion sur l'hybridation de plus en plus forte entre les différents types de ressources documentaires, elle propose notamment de développer les ressources électroniques pour les usuels, les généralités et les encyclopédies en ligne. L'acquisition des nouveaux titres sous forme électronique permet de faciliter l'accès distant et la recherche plein texte, mais aussi d'éviter les achats en multi-exemplaires.
- ◆ Le renforcement de la coopération au niveau national et international est également une voie à suivre : le bilan du CEDDREJ est très positif, un consortium du même type pour les ressources chinoises est à l'étude.
- ◆ Concernant les programmes de numérisation : après un état des lieux, la question se pose de la valorisation de ce qui existe déjà, du calendrier envisageable pour le test de plates-formes techniques, et surtout de la recherche de partenariat sur des projets originaux et directement utiles à la recherche.

Cheng Pei propose de saisir le contexte de la prochaine convention de pôle associé, qui sera largement orientée vers la numérisation. Il évoque trois possibilités de collaboration avec la BULAC :

- ◆ un corpus khmer (environ 1 000 documents), mais qui pourrait trouver un autre cadre que celui du pôle associé ;
- ◆ les manuels d'arabe, mais toute la sélection reste à faire ;
- ◆ le projet déjà en cours SINICA : 200 ouvrages déjà consultables, une convention en cours avec la Bibliothèque nationale de Chine pour un portail commun... : la BULAC pourrait venir utilement compléter les collections de la BNF.

Trois autres corpus pourraient constituer une perspective à plus long terme : les littératures russe, polonaise et indienne, en traduction.

Gérard Fussman revient sur la partie du rapport consacrée à la formation continue : il souligne l'intérêt d'organiser à intervalles réguliers des journées nationales sur les ressources électroniques, afin de mieux faire passer l'information de manière systématique et non plus sous forme de « tuyaux ».

Éric Meyer appuie cette proposition en suggérant que la BULAC organise ce type de journées après son ouverture.

Éric Seizelet signale que la Bibliothèque de la Diète dépouille systématiquement les articles de tous les périodiques japonais.

Bernadette Vincent indique que de nombreuses bases seront proposées en test en 2010 : les lecteurs et les membres du conseil scientifique seront sollicités pour donner leur avis sur un éventuel abonnement.

Gérard Fussman rappelle qu'en Allemagne, les bibliothèques se sont réparties le signalement des nouvelles acquisitions (ex. : le sanscrit à Tübingen).

Manuelle Franck souligne la qualité du rapport rédigé par Bernadette Vincent. Concernant les ressources généralistes, largement répandues dans les bibliothèques universitaires parisiennes, elle précise que les lecteurs inscrits uniquement à l'INALCO ne pourraient y avoir accès qu'à la BULAC. Elle est d'accord pour que la BULAC renonce pendant l'année 2010 à l'abonnement à Eastview.

Bernadette Vincent espère pouvoir négocier avec les fournisseurs afin de ne payer que le coût correspondant aux lecteurs qui ne disposeraient d'aucun autre accès. Elle rappelle également le projet de l'UNR Île-de-France de financer des ressources généralistes dans le cadre du Plan licence.

La question de la pérennité de l'accès aux ressources en ligne est également posée : quand on ne paie plus, on peut ne plus avoir accès à rien. Il faut donc s'assurer de la chaîne complète de conservation.

Cheng Pei mentionne le projet SPAR (archivage à long terme des ressources numériques) porté par la BNF, mais dont les enjeux sont nationaux.

Gérard Fussman soulève le problème de l'évolution des références d'accès, souvent instables. Il conseille la plus grande prudence et le maintien systématique d'une version papier.

Jan Just Witkam rapporte qu'aux Pays-Bas, lorsqu'un éditeur ferme, il confie ses données numériques à la Bibliothèque royale.

6. Charte documentaire des périodiques

Françoise Hours présente le document qui a été remis aux membres du conseil, en rappelant les principaux éléments d'organisation des périodiques en libre-accès :

- ◆ deux zones de regroupement : sur la mezzanine et au niveau recherche
- ◆ un système de cotation simplifié par aires géographiques, puis par acronyme composé sur les mots du titre.
- ◆ 1 100 titres déjà sélectionnés + des nouveaux abonnements qui restent à prendre.

Elle remet également aux membres du conseil les résultats d'un sondage qu'elle a effectué dans les listes ERIH (European Reference Index for the Humanities/European Science Foundation) et HCA (Humanities and Creative Arts/Australian Research Council) sur les titres en linguistique soit un total de 197 titres en langues non occidentales sur les aires intéressant la BULAC. Ces titres sont majoritairement classés en C, certains pays sont complètement absents (ex. : 1 titre en russe pour 12 croates). La moitié des titres sont absents de SUDOC, 81 sont présents à la BULAC. Elle propose de s'inspirer de cette liste pour identifier certains des nouveaux abonnements.

Éric Seizelet est plus que réservé sur la pertinence de ces classements : en Chine et au Japon, il y a très peu de titres en anglais (3 sur 80 pour la linguistique). Les titres en langues vernaculaires sont très mal pris en compte.

Pierre Gonneau s'inquiète des titres morts à la BULAC, quoiqu'encore vivants : Isabelle Nectoux rappelle les limites budgétaires d'une part, les difficultés à se procurer effectivement certains titres d'autre part. Ils peuvent aussi arriver par échange, à un rythme aléatoire : la BULAC a des liens avec une quarantaine d'établissements.

Bernard Hourcade propose que les institutions partenaires du GIP qui publient et qui font des échanges transfèrent cette activité à la BULAC.

7. Colloque inaugural du pôle des langues & civilisations

Éric Meyer rappelle que le conseil d'administration a approuvé dans le programme triennal 2010-2012 le principe d'organisation d'un colloque inaugural, en partenariat avec l'INALCO. Le thème principal pourrait en être les « bibliothèques d'ailleurs ».

Bernard Hourcade, Gérard Fussman, Manuelle Franck, Xiaohong Xiao-Planes sont persuadés qu'un thème d'actualité en 2012 sera celui du renouveau et de la réorganisation des études orientales à Paris.

Éric Meyer y voit la possibilité de pousser la tranche recherche. Il propose la première réunion d'un groupe de travail en janvier, pour lequel se sont déclarés volontaires Manuelle Franck, Bernard Hourcade, Xiaohong Xiao-Planes, Francis Richard, Éric Meyer, Marie-Lise Tsagouria. La BNF, le Collège de France et l'Université Paris-Diderot seront également sollicités.

Maurice Garden souhaite que les ressources électroniques et les projets de numérisation fassent également partie du programme.

La prochaine réunion du conseil scientifique aura lieu le 11 juin 2010 à l'Université Paris-Descartes.